

Agglomération → Limagne et Volcans

■ AUBIÈRE

Histoire locale : un agriculteur aubiérois guillotiné un 3 janvier

Il y a 175 ans, François Montel, un agriculteur aubiérois de 35 ans, était guillotiné un 3 janvier 1847 à 7 heures du matin devant la maison d'arrêt de Riom sous un vent glacial.

Qu'avait-il fait pour mériter une telle fin de vie ? Le 12 juillet 1846, sur un chemin de terre ralliant Aubière à Romagnat, il a tué, à bout portant avec un pistolet chargé de deux balles, Jean Foulhouse, maire d'Aubière et notaire.

Montel était surtout connu dans la commune comme braconnier invétéré toujours agressif et menaçant envers ceux qu'il côtoyait. Tout le monde savait qu'il détestait le maire et pourtant il le sollicitait souvent, peut-être pas toujours avec succès, pour qu'il lui évite des poursuites pour délit de chasse. Il se plaignait aus-

si du fait que le notaire l'aurait dépouillé de 1.100 francs (environ 3 600 €).

« Assassinat volontaire »

Le 18 novembre, il comparait devant la Cour d'Assises. À cette époque, la justice délibérait plus rapidement car les affaires étaient moins nombreuses. Le procès se déroula rapidement, l'Avocat général prononça un réquisitoire sévère.

Après une heure de délibération, le jury revint et déclara Montel « coupable d'assassinat volontaire sans circonstances atténuantes ».

Il fut condamné à la peine de mort et un mois et demi plus tard guillotiné. Un nouveau maire fut élu à Aubière en la personne de Guillaume Breuly qui occupa le poste jusqu'en 1848. ■

■ BILLOM

Le paysage au chevet des crises

Le cycle de conférences de l'amicale laïque de Billom se poursuit en 2022. Samedi 8 janvier à 17 heures à la mairie de Billom, Laurent Lelli, géographe et chercheur à l'UMR territoires, présentera « Le paysage au chevet des crises ».

La crise sanitaire actuelle, les menaces sur l'environnement cristallisent des réponses hétérogènes des pouvoirs publics et de la société civile. Plusieurs réactions à ces chocs socio-économiques ont fait apparaître la nécessité de relocaliser certaines pro-

ductions (alimentaires, pharmaceutiques, industrielles...). L'agriculture n'a pas échappé à cette question de la proximité des besoins alimentaires, d'une alimentation saine, de meilleure qualité.

La conférence explorera comment le paysage pourrait être un moyen de construire du bien commun en proposant une lecture « plus citoyenne, plus humaine » des relations sociales, territoriales, marquée par le bien-vivre, le bien-être. ■

➔ **Pratique.** Entrée gratuite. Pass sanitaire obligatoire.

■ À NOTER

CHAMALIÈRES. Arverne ferroviaire miniature en assemblée. L'assemblée générale de l'Arverne ferroviaire miniature, club de Chamalières se tiendra dans le respect des normes sanitaires en vigueur dimanche 9 janvier à 10 heures. Renseignements : site afmc63.fr -Notre mail afmc@afmc63.fr. Les permanences ont lieu les mercredis après-midi et dimanches matin, 17, avenue Aristide-Briand à Chamalières (sauf jours fériés ou expo.) ■

LES MARTRES-DE-VEYRE. Nouvelle Trésorerie de rattachement. À partir du 1^{er} janvier 2022, le recouvrement des produits locaux (cantines, garderies...) et la gestion des collectivités locales seront assurés par le Service de gestion comptable de Clermont Métropole et Amendes situé au 3, place Charles-de-Gaulle à Chamalières. Contact : 04.73.29.74.80/sgc.clermontmetropole.amendes@dg-fip.finances.gouv.fr. Il sera possible de payer vos factures par internet via PayFip sur www.tipi.budget.gouv.fr ; en espèces (dans la limite de 300 €) ou par carte bancaire : impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital... chez votre buraliste agréé aux Martres-de-Veyre : TPLB Martroise, 23 avenue de la Gare. ■

Don du sang. Une collecte de sang aura lieu mercredi 5 janvier, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30 à la cantine scolaire. Il est possible de prendre rendez-vous sur cette collecte sur www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ■

PONT-DU-CHÂTEAU. Paroisse Saint-Pierre du Val d'Allier. Samedi 1^{er} janvier : à 10 h 30 en l'église Sainte-Martine. Dimanche 2 janvier : à 9 h 30 en l'église de Lussat et à 11 heures, en l'église Sainte-Martine à Pont-du-Château. ■

CHAMALIÈRES ■ Catherine Reineke-Manry à la Galerie d'art contemporain

Dialogue avec le sensible

La Galerie municipale d'art contemporain accueille jusqu'au 5 février l'exposition « Dialogue avec le sensible » de l'artiste chamaliéroise, Catherine Reineke-Manry.

Sérénité et détente assurées pour un voyage dans l'univers artistique de l'artiste qui va à l'essentiel avec de belles couleurs.

Déambulation poétique et magique

L'inspiration, l'artiste Chamaliéroise, Catherine Reineke-Manry la puise dans la nature, l'eau, les sous-bois, le végétal, les murmures des ruisseaux, le végétal mais aussi la brume, le bois... Le temps semble suspendu. A cela s'ajoutent les souvenirs, les lieux de l'enfance puis le pinceau s'anime, Catherine Manry-Reineke n'a plus



EXPOSITION. Jusqu'au 5 février, la Galerie municipale d'art contemporain expose les toiles de l'artiste locale, Catherine Manry-Reineke.

qu'à inscrire sur la toile ses émotions, ses ressentis.

Toiles que l'on peut découvrir à la Galerie municipale d'art contemporain, jusqu'au 5 février, à travers l'exposition « Dialogue avec le sensible ».

L'artiste confie d'ailleurs ne peindre que dans un état d'émotion très palpable. Une sensualité et une perception se dégagent de la cinquantaine de ta-

bleaux récents, petits et grands formats. La technique est savamment maîtrisée, l'artiste de par sa formation en gravure présente des encres sur papier marouflé sur toile. Le papier et la peau ont une texture assez proche, l'encre donne vie aux œuvres. En travaillant sur glaciis successifs, l'artiste obtient un aspect homogène, légèrement brillant, et

atteint une véritable richesse de dégradés. Tout est harmonieusement construit, c'est une magnifique déambulation poétique et magique à laquelle nous invite l'artiste. ■

➔ **Pratique.** L'exposition se déroule jusqu'au 5 février ; le lundi de 14 heures à 17 heures et du mardi au samedi de 14 heures à 18 heures à la Galerie municipale d'art contemporain, 3, avenue Valéry-Giscard-d'Estaing. Tél. 04.73.30.97.22. La Galerie est fermée du 23 décembre au 1^{er} janvier.

■ LE CENDRE

Plus de 6.700 € au profit du Téléthon



SOLIDARITÉ

Cette année encore, les associations cendriouises, les écoles, l'école municipale de musique, les sapeurs-pompiers, le 92^e RI et la municipalité se sont mobilisés pour orchestrer un week-end rempli d'activités au profit du Téléthon. Lors des 3 et 4 décembre, le concours de tennis de table, les stands de vente d'objets, les ateliers, les matchs de basket, la randonnée, le relais de la flamme et les concerts ont permis aux Cendrioux de se réunir pour récolter plus de 6.700 €. ■

■ BLANZAT

Noël : Les petits rugbymen bien équipés

Pour les jeunes rugbymen de l'entente Blanzat-Châteaugay, le Père Noël a fait ses livraisons, au stade, au cours du dernier entraînement de l'année.

Chaque enfant a reçu un sac à dos personnalisé aux couleurs et au logo du club. Les éducateurs ont profité de ce moment pour distribuer les dotations de la Fédération française de rugby et de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes. De nombreux ballons, gourdes et paninis ont été distribués à toutes les équipes. ■



RUGBY. L'équipe U8-1 de l'entente Blanzat-Châteaugay a reçu les présents du Père Noël.